

Le budget du Comité d'Entreprise a été voté à l'unanimité !

Cette année encore, l'UNSA a réussi, avec l'ensemble des OS à établir un budget à l'équilibre, et ce malgré une baisse conséquente de la masse salariale.

Pour y parvenir, le Comité d'Entreprise a décidé de baisser de 10€ les prestations Crédit Loisirs Enfants, Rentrée scolaire ainsi que de 2€ par salarié pour les Associations.

Les prestations Crédit Loisirs Adultes, allocation étudiants et primes de garde restent inchangées.

Rendez-vous sur le Self CE afin de mettre à jour votre profil Site web du CE : <https://ce-ag2r-reunica.com/>

Rubrique ~ Mon profil et Mes justificatifs.

Crédit global salarié :

Crédit Loisir Enfant :

Quotient familial	2019	2019
	Avec enfant Idem 2018	Sans enfant Idem 2018
< ou = à 13 000€	650 €	680 €
De 13 001 à 19 000	620 €	650 €
De 19 001 à 26 000	570 €	600 €
De 26 001 à 33 000	510 €	540 €
De 33 001 à 39 000	460 €	490 €
Supérieur à 39 000	390 €	420 €

Quotient familial	2018	2019
	< ou = à 13 000€	300 €
De 13 001 à 19 000	270€	260 €
De 19 001 à 26 000	240 €	230 €
De 26 001 à 33 000	200 €	190 €
De 33 001 à 39 000	140 €	130 €
Supérieur à 39 000	100 €	90 €

Rentrée scolaire :

Dates des Commandes 2019 :

Primaire	50 €
Collège	100 €
Lycée	110 €

Chèques culture ANCV	Rentrée scolaire	Allocation Etudiant	Tickets cinéma
24 MARS	16 JUIN	28 JUILLET	11 AVRIL
17 AVRIL	11 JUILLET	1 SEPTEMBRE	13 JUIN
5 JUIN	5 SEPTEMBRE	13 OCTOBRE	12 SEPTEMBRE
1 SEPTEMBRE	6 OCTOBRE	17 NOVEMBRE	14 NOVEMBRE
1 DECEMBRE	30 OCTOBRE		

Allocation étudiant :

De 0 à 19000€	230 €
De 19001€ ou >	140 €

Prime de garde identique à 2018